



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

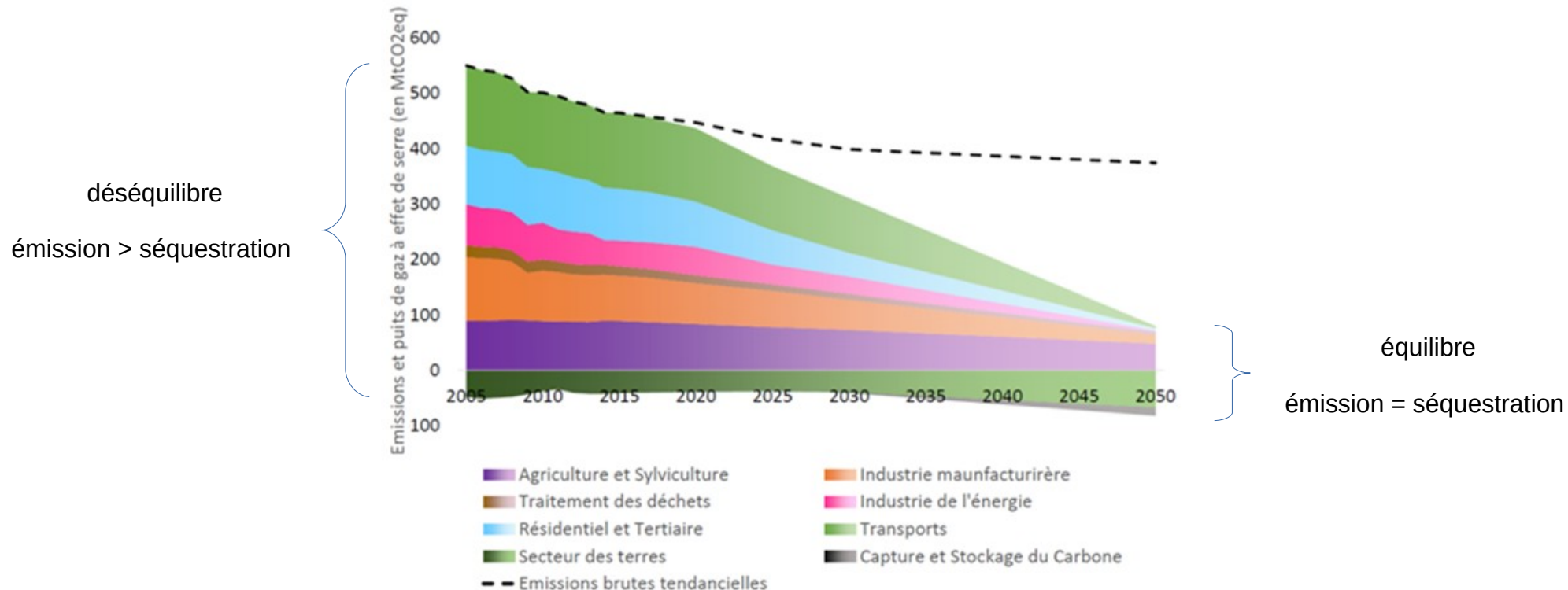
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE Loi Accélération de la Production des EnR (APER)

Le contexte national

Rappel de l'objectif de neutralité carbone en 2050

Trajectoire des émissions et des puits de gaz à effet de serre sur le territoire national entre 2005 et 2050 dans le scénario AMS



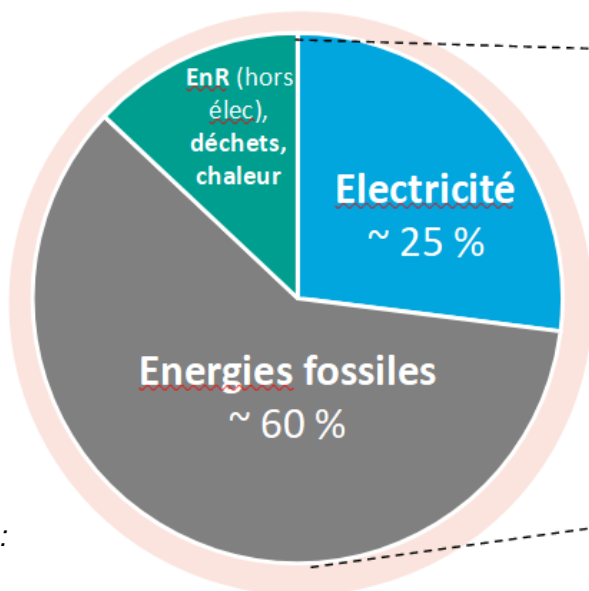
e : estimation. Source (données 2015 à 2017) : inventaire CITEPA 2018 secten – format Plan Climat Kyoto – avril 2018

1

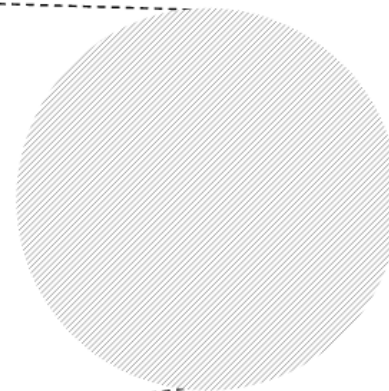
Consommer moins d'énergie

Aujourd'hui
1 600 TWh
d'énergie consommée

2050
930 TWh
d'énergie consommée



- 40 %



Les scénarios de RTE explorent les effets :

- 1 des actions d'efficacité énergétique
- 2 des actions de sobriété
- 3 du remplacement des fossiles par de l'électricité



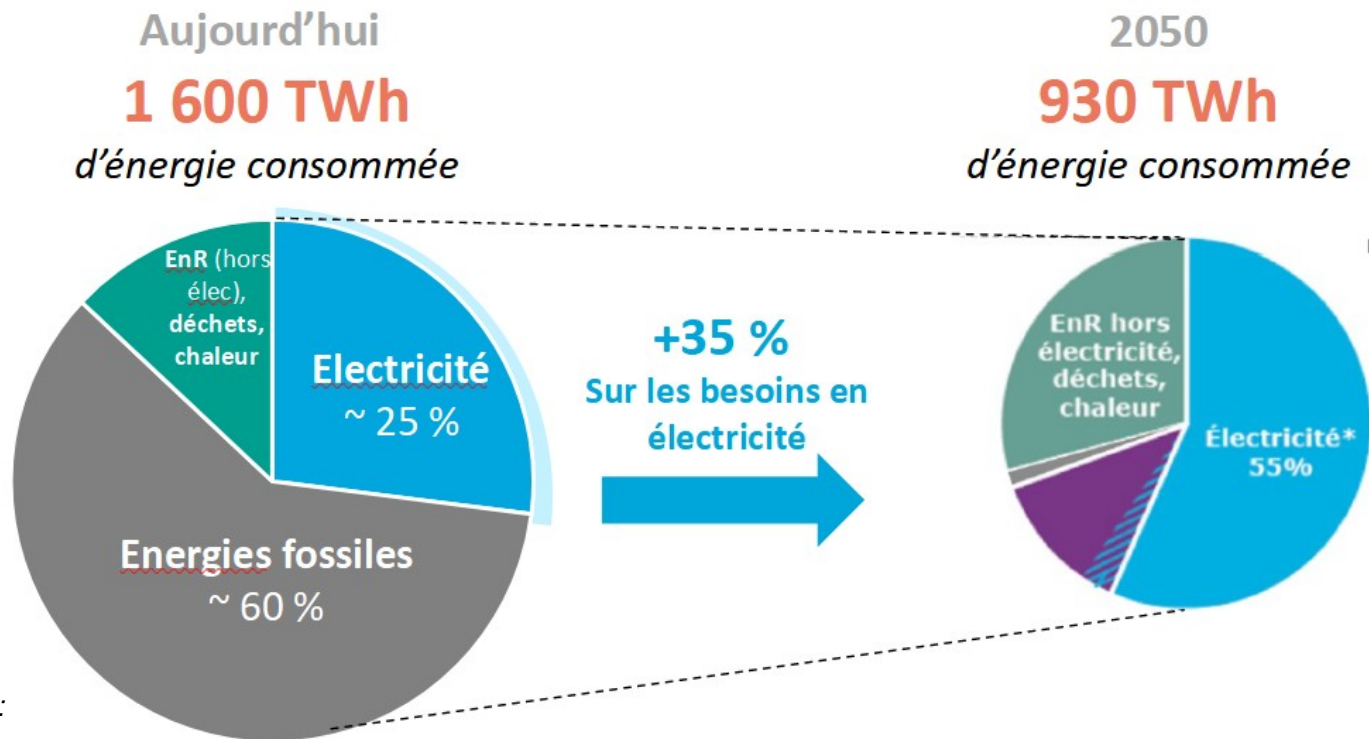
Tous conduisent à une augmentation des besoins en électricité

Source :

Rte

2

Produire plus d'électricité décarbonée



Pose la question des **nouveaux moyens de production** pour répondre aux besoins croissants d'électricité décarbonée

Source :

Rte

- **Le renforcement du rôle des territoires dans la planification des énergies renouvelables avec :**
 - La déclinaison régionale des objectifs énergétiques nationaux et la création des comités régionaux de l'énergie (CRE) instaurée par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021,
 - La création des zones d'accélération des énergies renouvelables avec la loi accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023

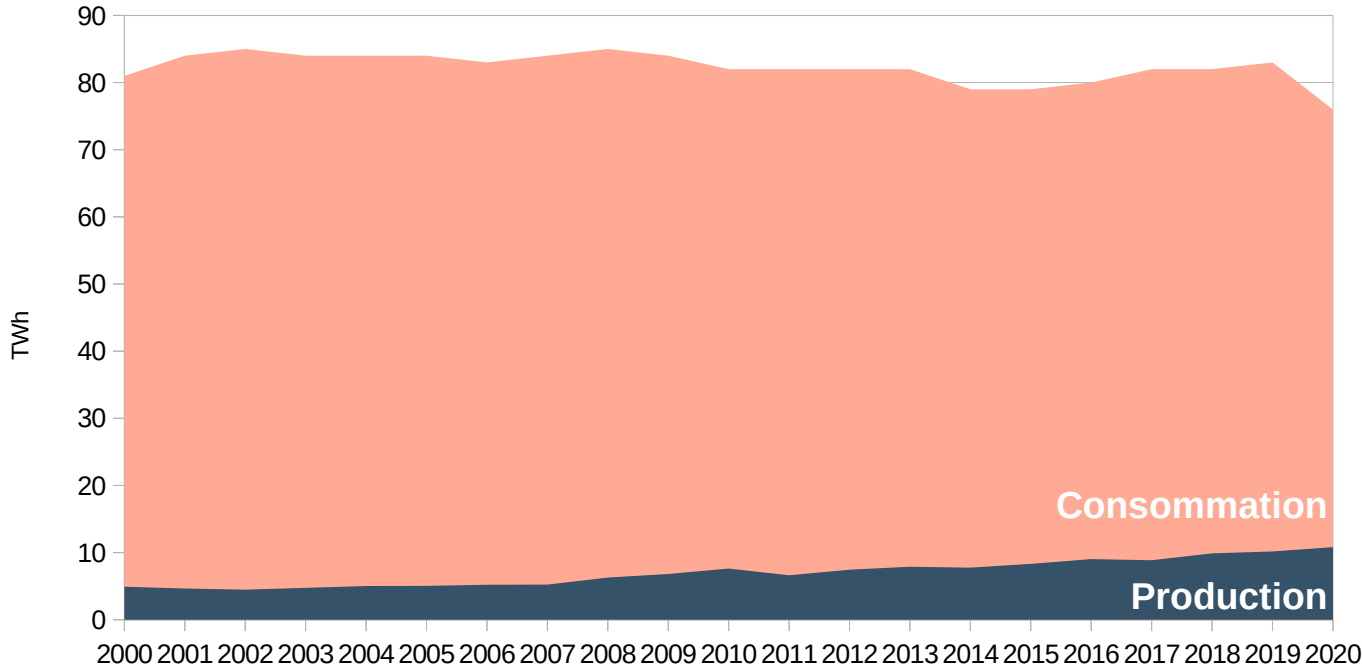
Le contexte régional

Chiffres clés de l'énergie

Chiffres clés de l'énergie en Bretagne

Evolution de la consommation et production énergétique en Bretagne

de 2000 à 2020 en TWh (toutes énergies et secteurs confondus)



La moyenne de la consommation sur 20 ans est de 82 Twh/an. La tendance est à une légère baisse. 2020 est une année exceptionnelle due au covid.

Le taux de couverture global est de 14,5 % en 2020. Il était de 12,2 % en 2019, année de fonctionnement normal

La loi Accélération de la Production des EnR

La mise en œuvre des zones d'accélération des EnR

Principaux points de la loi accélération de la production des EnR

Accélérer les procédures sans renier nos exigences environnementales, notamment via un processus de planification

Libérer un potentiel foncier adapté aux projets d'énergie renouvelable et ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs

Une loi structurée autour de quatre piliers

Accélérer le déploiement de l'éolien en mer

Améliorer le financement et l'attractivité des projets d'énergie renouvelable

Les zones d'accélération des EnR

La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son **article 15** la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français.

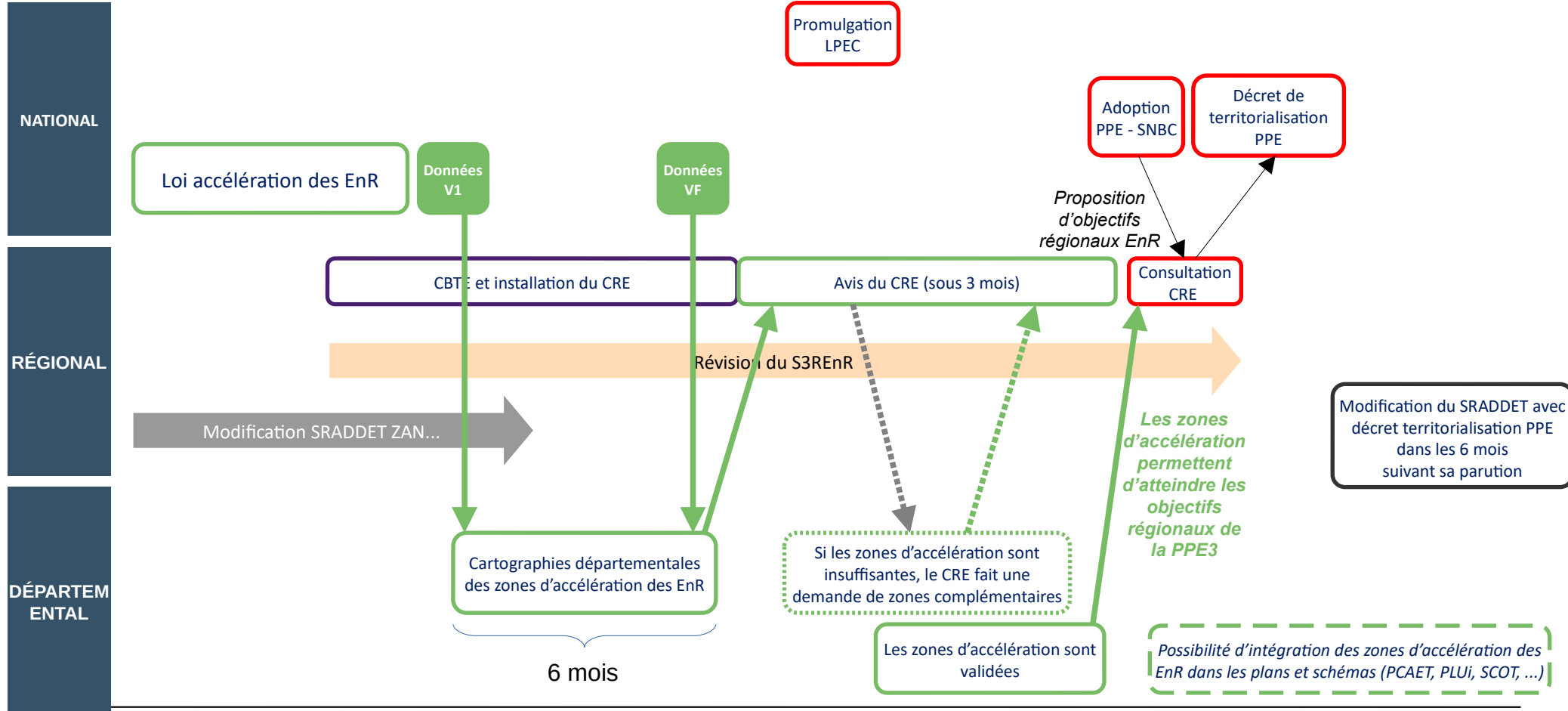
Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables.

L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...).

Caractéristiques des zones d'accélération EnR

Les zones d'accélération :

- Peuvent être incluses dans les documents d'urbanisme, via des modifications simplifiées
- Peuvent être identifiées dans les SRADDET et les plans climat air énergie territoriaux (PCAET)
- Sont renouvelées tous les 5 ans (contribution à l'atteinte de la PPE)



Les ressources disponibles pour l'établissement des zones d'accélération des EnR

La mise à disposition par l'État et les gestionnaires des réseaux des informations sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables

=> Mise à disposition par l'État et par les gestionnaires des réseaux (gaz et électricité) des informations sur les potentiels connus de développement des EnR

=> les capacités d'accueil existantes des réseaux publics d'électricité et de gaz naturel sur le territoire, sur les capacités planifiées

ACCUEIL > CATALOGUE > Portail cartographique EnR (version bêta)



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE ENR (VERSION BÊTA)

Le présent portail est un système de cartographie permettant de visualiser et d'analyser les divers enjeux des territoires à prendre en compte dans le développement des énergies renouvelables. Il permettra d'appuyer les communes dans l'identification de zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire, notamment pour définir les zones d'accélération prévues par l'article 15 de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

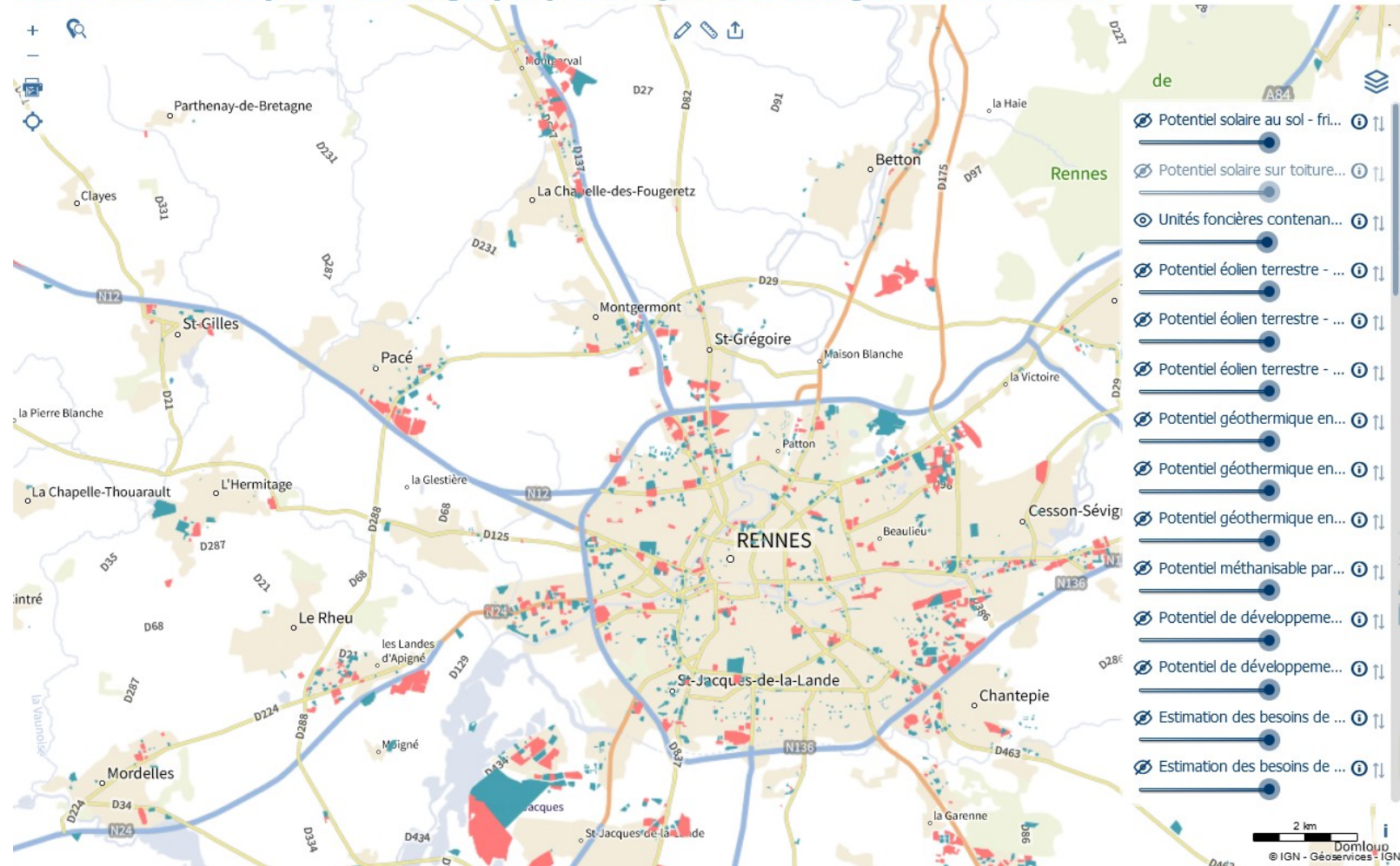
Producteurs



<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Portail Cartographique EnR (version beta)

Bienvenue sur le portail cartographique français des énergies renouvelables



(Cliquez sur une couche pour en dérouler la légende)

Potentiel solaire électrique et thermique

Potentiel solaire au sol - friches susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques

Potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée)

Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m² (données déclaratives)

Ensemble de parcelles contenant des parkings de plus de 500m²

- 500 à 1500 m²
- > 1500 m²

Potentiel éolien terrestre

Potentiel éolien terrestre - couche "clé en main"

Potentiel éolien terrestre - gisement de vent à 140m et 160m

Potentiel géothermique

Potentiel géothermique en PACA

Les premières données mises à disposition (version bêta)

Potentiel solaire électrique et thermique	Friches, potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée), parkings +500m2/+1500m2 (unités foncières)
Potentiel éolien terrestre	Couche « clé en main » indicative, gisement de vent à 140 et 160m
Potentiel géothermique	Potentiel géothermique en PACA, Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France
Potentiel de méthanisation et biogaz	Potentiel méthanisable par canton
Potentiel de développement de réseaux de chaleur et de froid	Estimation des besoins de chaleur et froid - secteur tertiaire, estimation des besoins de chaleur – secteur résidentiel et secteur industriel Potentiel de développement des réseaux de chaleur et de froid en PACA

Localisation des installations de production d'électricité, de chaleur et de gaz	Localisation des mâts éoliens, points d'injection de biométhane installations de production de chaleur par Biogaz, par cogénération, par incinération des déchets, par méthanisation, Recensement des réseaux de chaleur
Puissances cumulées électriques installées	Puissance cumulée électrique installée par filière renouvelable par commune – Bioénergie, éolien, géothermie, hydraulique, solaire Par commune : Puissance cumulée des installations photovoltaïques, éoliennes, hydrauliques

Les premières données mises à disposition (version bêta)

Enjeux du territoire

PLU - Zonages des documents d'urbanisme
Zones Natura 2000
Parcs nationaux – Zone de cœur, aire d'adhésion, Parcs naturels régionaux
Zones écologiques de nature remarquable (ZNIEFF1 et 2)
Zones humides d'importance internationale - Ramsar
Réserves naturelles nationales, régionales, de Corse
Réserves de biosphère, biotopes d'espèces, Conservatoire du littoral, parcelles protégées (terrains acquis)
Nature d'occupation du sol (CORINE Land Cover - 2018)
Monuments historiques, Sites

Capacités des réseaux

Capacité d'accueil techniquement disponible des postes électriques (fin mars 2023)
Opportunité d'injection au réseau biométhane